

Enquête d'insertion des dispositifs du Conseil régional de Bretagne

SORTANTS 2017



Chiffres clés

Agriculture - Horticulture - Paysage



85% des répondants
ont obtenu une certification

650 sortants → **430 répondants** → **66%**



84% ont eu au moins un emploi
au cours des 12 derniers mois

71% sont en emploi, 12 mois
après la sortie de formation



76% des répondants en emploi déclarent
que ce dernier est en relation
avec la formation suivie

2% poursuivent une formation



Représentation de l'avenir professionnel

Confiant, optimiste 80%

Enquête d'insertion réalisée dans le cadre du Chantier 2 du CPRDFOP,
« Conforter la démarche d'élaboration des cartes de formation »
en lien avec l'objectif opérationnel
« Conforter les éléments d'analyse de l'insertion professionnelle,
en organisant des enquêtes couvrant l'ensemble
des dispositifs de formation »

Taux
de réponse
65%
6 650
répondants

Cette enquête d'insertion est réalisée, à la demande du Conseil régional de Bretagne, par le GREF Bretagne dans le cadre de ses missions d'observation. L'enquête 2018 interroge les stagiaires bénéficiaires du Chèque Formation et du Programme Bretagne Formation (PBF). Parmi les 10 230 sortants, 6 650 ont répondu au questionnaire par mail ou par téléphone. Les résultats sont présentés sous forme de fiches par domaine de formation ou par dispositif.

Définitions des termes signalés par

Les niveaux de formation

Le tableau suivant détaille les niveaux de formation en s'appuyant sur le nombre d'années après le Bac et sur le décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 instaurant le nouveau cadre national des certifications professionnelles.

Niveau CAP	sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2 nd cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première). > Niveau 3 (anciennement V).
Niveau Bac	sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme. > Niveau 4 (anciennement IV)
Bac+2	sorties avec un diplôme de niveau Bac+2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.). > Niveau 5 (anciennement III)
≥ Bac+3	sorties avec un diplôme de niveau Bac+3 (licence, licence professionnelle), ou de niveau Bac+4 (Maîtrise, master 1). > Niveau 6 (anciennement II)
≥ Bac+5	sorties avec un diplôme de niveau supérieur à Bac+3 (maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école). > Niveaux 7 et 8 (anciennement I)

Public prioritaire

Le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre de ses politiques, porte une attention particulière à l'accès à la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi, que sont les allocataires du RSA, les demandeurs d'emploi de longue durée, les plus de 45 ans, les personnes sans qualification ou en situation de handicap reconnu ou bien bénéficiaires du dispositif régional d'insertion professionnelle. Pour la cohorte 2017, 6 130 sortants relèvent de ces publics prioritaires.

Une certification de niveau supérieur au niveau de départ

Cet indicateur compare le niveau de formation du stagiaire à l'entrée en formation, avec le niveau de la formation qu'il a suivie et validée. Exemple : un stagiaire qui disposait d'un niveau Bac est considéré comme ayant obtenu une certification de niveau supérieur, s'il valide une formation de niveau Bac+2.



Agriculture - Horticulture - Paysage

650 sortants 430 répondants

Les sortants de formation en 2017

LE DOMAINE

6% de l'ensemble des sortants en 2017
Tous domaines, PBF + chèque formation

4 sous-domaines

(en % des sortants du domaine)

Productions agricoles et végétales	64%
Travaux paysagers	25%
Productions horticoles	6%
Mécanique spécialisée agricole	4%

LES DISPOSITIFS

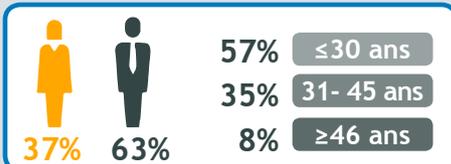
92% PBF
8% Chèque formation

LES FORMATIONS

24 OF (+10 hors Bretagne)
28 formations (+9 hors Bretagne)

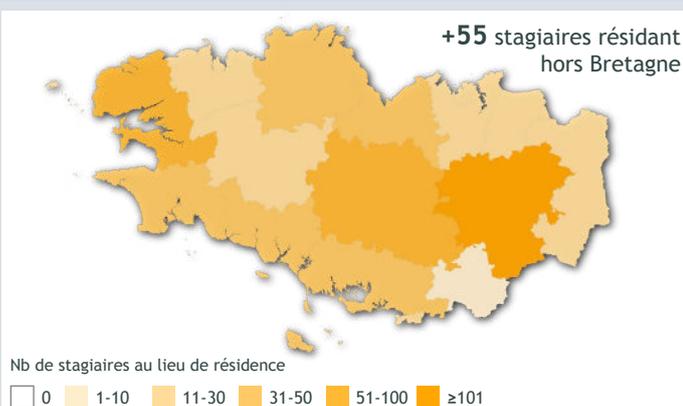
LE PUBLIC

(en % des sortants du domaine)



49% de publics prioritaires

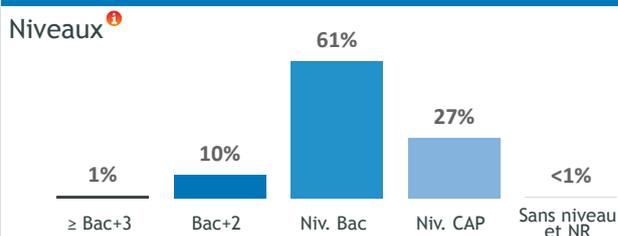
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES SORTANTS (par CTEF)



Top 3 des formations (en effectifs décroissants arrondis par diplôme)

- 250 BP option responsable d'entreprise agricole
- 60 BPA option travaux des aménagements paysagers spécialité travaux de création et d'entretien
- 50 BP option aménagements paysagers

Répartition des sortants selon le niveau de la formation suivie (en % des sortants du domaine)



Résultats de l'enquête

Taux de réponse 66%

CERTIFICATION (en % des répondants du domaine)

85% ont obtenu une certification
Public non prioritaire 91%
Public prioritaire 79%

80% ont obtenu une certification de niveau supérieur à leur niveau de départ ¹

70% des apprenants, sans diplôme à l'entrée en formation, ont validé leur formation

LA FORMATION...

Top 3 des réponses

- 1 ... m'a permis d'améliorer mes compétences
- 2 ... m'a permis d'établir des contacts professionnels
- 3 ... m'a donné envie de continuer à me former

ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL APRÈS LA FORMATION

84% ont eu au moins un emploi au cours des 12 mois

■ Parcours d'emploi ■ Alternance Emploi/Chômage ■ Parcours de formation
■ Situation de chômage ■ Situation d'inactivité ■ Autre

Comment décrivez-vous les 12 mois suivant votre formation ?



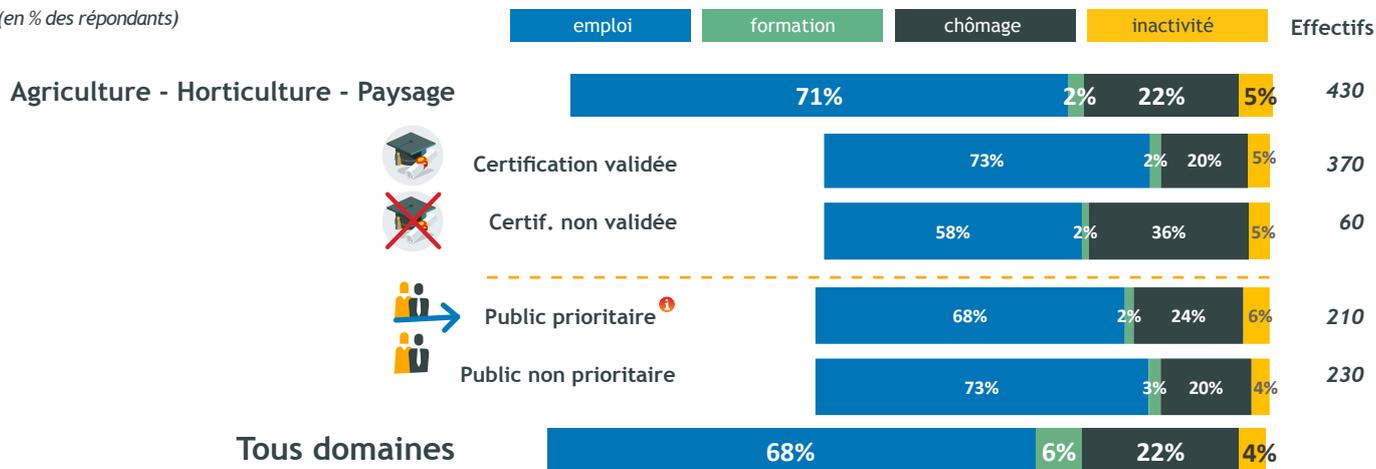


Agriculture - Horticulture - Paysage

650 sortants → 430 répondants

Situation 12 mois après la fin de formation

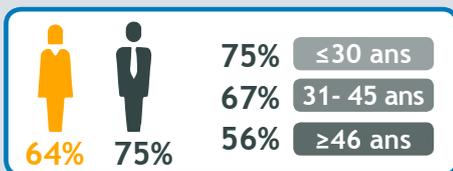
(en % des répondants)



L'emploi 12 mois après la fin de formation

71% des répondants en emploi, soit 310 individus

TAUX D'EMPLOI À 12 MOIS (en % des répondants du domaine)



Lecture :
64% des femmes et 75% des hommes ayant répondu à l'enquête sont en emploi, 12 mois après leur formation.

68% des publics prioritaires ⁱ

CONDITIONS D'EMPLOI (en % des répondants en emploi)



76% considèrent que leur emploi est en relation avec la formation suivie

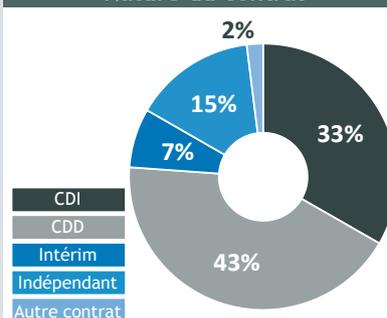
75% considèrent être employés à leur niveau de qualification.

Par niveau de formation suivie

(résultats affichés si les effectifs en emploi sont ≥10 par niveau)

Niveaux ⁱ	Effectifs
≥ Bac+5	
Bac+3	
Bac+2	25
Niv. Bac	185
Niv. CAP	90

Nature du contrat



Temps de travail

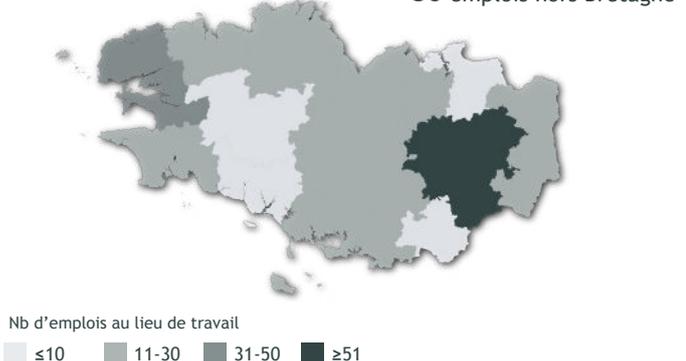


Temps complet 86%

Temps partiel perçu comme subi pour 36% des actifs à temps partiel

LOCALISATION DES EMPLOIS OCCUPÉS (par CTEF)

+30 emplois hors Bretagne



Parmi les répondants à l'enquête

- 58% déclarent que leur situation professionnelle s'est améliorée
- 36% déclarent que leur situation professionnelle est similaire
- 6% considèrent qu'elle s'est dégradée

Représentation de l'avenir professionnel





Agriculture - Horticulture - Paysage

650 sortants 430 répondants

Tableau détaillé par sous-domaine et formation*

Domaine > sous-domaine > formation	Nombre de sortants	Nombre de répondants	Taux de réponse	En emploi		Poursuite de formation	
				Nombre	%	Nombre	%
01 - Agriculture - Horticulture - Paysage	650	430	66%	310	71%	10	2%
Productions agricoles et végétales	420	290	68%	190	66%	<5	2%
BP option responsable d'entreprise agricole	250	170	69%	120	67%	<5	1%
BP option responsable d'atelier de productions horticoles	50	30	58%	20	58%	-	--
BTSA analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole	20	10	67%	10	58%	-	--
BP responsable d'entreprise hippique	20	10	71%	10	50%	<5	8%
Travaux paysagers	170	110	65%	90	81%	-	--
BPA option travaux des aménagements paysagers spécialité travaux de création et d'entretien	60	30	57%	30	91%	-	--
BP option aménagements paysagers	50	30	71%	30	91%	-	--
Certificat de spécialisation taille et soins des arbres	30	20	74%	20	80%	-	--
BTSA aménagements paysagers	30	20	67%	10	56%	-	--
Productions horticoles	40	30	62%	20	77%	<5	8%
BPA option travaux des productions horticoles spécialité horticulture ornementale et légumière	20	10	64%	10	71%	-	--
BTSA production horticole	20	10	58%	10	82%	<5	18%
Mécanique spécialisée agricole	30	10	50%	10	69%	<5	8%
BPA option travaux de conduite et entretien des engins agricoles spécialité conduite et entretien des engins de la production agricole	20	10	59%	10	60%	<5	10%

*Sont présentées les formations dont les effectifs de répondants sont ≥ 10 . Les calculs sont effectués sur les effectifs réels et non sur les effectifs arrondis. Les résultats en italique sont indicatifs: ils doivent être interprétés avec prudence du fait des faibles effectifs.

Retrouvez les résultats pour chaque domaine et par dispositif sur

www.gref-bretagne.com

DIRECTRICE DE PUBLICATION

Magalie BIBARD

RESPONSABLE DE PUBLICATION

Christine LEVESQUE

RÉDACTION

Céline VIVENT

CHARGÉE DE PUBLICATION

Audrey BÉNIS

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Adobe Stock et Freepik

PUBLICATION

Octobre 2019

GREF
Bretagne
Gre Relation
Emploi-Formation

GREF Bretagne

Technopole Atalante Champeaux
91, rue de Saint-Brieuc
35043 RENNES CEDEX

Tél. 02 99 54 79 00 • Fax 02 99 54 00 00
www.gref-bretagne.com



Contrat de plan
Etat-Région

